

Saint-Jacques- le-Mineur



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussignée, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 14 février 2017, ajournée le 20 février 2017 du Conseil municipal qui s'est tenue en la salle du Conseil, située au 119, rue Renaud à Saint-Jacques-le-Mineur, le règlement 4093-2016 a été adopté, à savoir :

RÈGLEMENT NUMÉRO 4093-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 4000-91

Dont un avis de motion a été préalablement donné à la séance extraordinaire du 23 janvier 2017.

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 1^{er} mars 2017

Jean-Pierre Cayer, directeur général et secrétaire-trésorier

.....
Je, soussignée, Jean-Pierre Cayer, directeur général et secrétaire-trésorier certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Code municipal entre 08h00 et 17h00, le 1^{er} mars 2017.

Jean-Pierre Cayer, directeur général et secrétaire-trésorier